

LE FINANCEMENT DES MISSIONS DE L'ÉTAT

Durée	3 heures.
Objectifs de la séquence formative	<p>Expliquer à grands traits les mécanismes de financement de l'État et de ses missions.</p> <p>Remarque</p> <p>Une des difficultés de la séquence réside dans le recours à de nombreuses et complexes notions. Il appartient donc à la formatrice ou au formateur d'adapter les contenus délivrés.</p>
Préparation de la séquence	<p>Lecture pour la formatrice ou le formateur</p> <p><i>Fiche « Contenu informatif et explicatif » n°9 : Le financement des missions de l'État.</i></p> <p>✚ Voir la thématique « La protection sociale » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI¹.</p> <p>Supports pédagogiques pour la formatrice, le formateur et les participant-e-s</p> <p><i>Schéma sur le financement de l'État.</i></p> <p><i>Fiche « Schéma, cartes et supports » n°4 : Un exemplaire d'une fiche de salaire simplifiée en 2012.</i></p> <p>✚ Voir la thématique « La protection sociale » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.</p>
Déroulement général de la séquence formative	<p>La séquence se déploie en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Étape 1 : Expliquer qu'au niveau du financement de l'État, on distingue deux grandes catégories de missions. La première catégorie reprend les apports de la sécurité sociale, la deuxième regroupe toutes les autres missions.▪ Étape 2 : Évoquer les modes de financement de l'État (impôts, taxes, TVA, etc.).▪ Étape 3 : Expliquer à quoi sert l'argent récolté.▪ Étape 4 : Sur le chemin de l'intégration citoyenne.

¹ Le Cahier du CIRÉ peut être également consulté sur : <http://www.vivrebelgique.be/5-la-protection-sociale>.

Déroulement

Étape 1 de la séquence formative

Expliquer qu'au niveau du financement de l'État, on distingue deux grandes catégories de missions

Remarque liminaire

Afin de faciliter la transmission des contenus tout au long de la séquence formative, la formatrice ou le formateur peut dessiner, au fur et à mesure des informations apportées, le schéma sur le financement de l'État proposé dans la bibliothèque WEB sur une feuille « paperboard » ou sur un tableau.

La formatrice ou le formateur explique qu'au niveau du financement on divise les missions de l'État en deux grandes catégories. La première regroupe ce que l'on appelle la sécurité sociale et la deuxième, toutes les missions autre que celles qui font partie de la sécurité sociale.

Support pédagogique pour la formatrice ou le formateur

Schéma « Le financement de l'État ».

Déroulement

Étape 2 de la séquence formative

Évoquer les modes de financement de l'État (impôts, taxes, TVA, etc.)

1. La formatrice ou le formateur évoque les deux grandes sources de financement de l'État : les individus (personnes physiques) et les entreprises (personnes morales).
2. La formatrice ou le formateur précise que les impôts et taxes prélevées par l'État sont très nombreuses et que seuls les plus significatifs seront présentés.
3. *Concernant les individus*, la formatrice ou le formateur explique qu'elles paient des impôts sur leurs revenus du travail. Pour les travailleurs salariés et fonctionnaires, elle-il énonce ce que recouvre le précompte professionnel. Pour ce faire, un exemplaire de la *Fiche de salaire simplifiée en 2012* est distribué à chaque participant-e.
4. En traitant la fiche de salaire, la formatrice ou le formateur explicite que la contribution ONSS payée chaque mois par les travailleurs sert à financer la sécurité sociale. Il-elle ajoute que les entreprises paient tous les mois et pour chaque travailleur une somme qui sert également à financer la sécurité sociale. Cette somme n'est pas mentionnée sur la fiche de salaire.

Support pédagogique pour la formatrice, le formateur et les participant-e-s

Fiche « Schéma, cartes et supports » n°4 : Un exemplaire d'une fiche de salaire simplifiée en 2012.

5. *Concernant les individus*, la formatrice ou le formateur précise que les indépendants paient des impôts sur base des bénéfices annuels de leurs activités.
6. *Concernant les individus*, la formatrice ou le formateur explique qu'elles paient une taxe additionnelle qui sert à financer les communes.
7. *Concernant les entreprises*, la formatrice ou le formateur explique qu'elles

Déroulement

Étape 2 de la séquence formative (suite)

payent des impôts, comme les indépendants, sur base de leurs *bénéfices annuels*. Plus, elles font des bénéfices, plus le montant des impôts est élevé. Elle-il rappelle qu'elles contribuent directement au financement de la sécurité sociale (voir point 4.).

8. *Concernant les individus et les entreprises*, la formatrice ou le formateur évoque les modes de financement suivants : la TVA, la Taxe de circulation, le et le précompte immobilier et les accises.
9. La formatrice ou le formateur précise que la loi prévoit de nombreuses possibilités d'obtention de réduction d'impôts. Ainsi, par exemple, quand on a des personnes à charges ou si l'on réalise certains travaux dans la maison.
10. En conclusion, la formatrice ou le formateur signale que toutes les personnes physiques et morales doivent obligatoirement remplir chaque année une Déclaration fiscale et elle-il invite les participant-e-s à consulter des services qui peuvent les aider.

Support informatif et explicatif

Fiche « Contenu informatif et explicatif » n°9 : *Le financement des missions de l'État.*

Support pédagogique pour la formatrice ou le formateur

Schéma « *Le financement de l'État* ».

Déroulement

Étape 3 de la séquence formative

Expliquer à quoi sert l'argent récolté.

Pour expliquer l'usage qui est fait de l'argent récolté, la formatrice ou le formateur rappelle les missions de l'État présentées lors de la Séquence formative n°15 : Présentation générale de l'État.

Avec le schéma sur le financement de l'État, elle-il pourra montrer les flux d'argent qui servent, d'une part, à financer la sécurité sociale et, d'autre part, toutes les autres missions de l'État. À noter que par souci de simplification, les flux entre les différentes entités de l'État (par exemple, des régions vers les communes) ne sont pas mentionnés.

Support pédagogique pour la formatrice ou le formateur

Schéma « *Le financement de l'État* ».

Déroulement

Étape 4 de la séquence formative

Sur le chemin de l'intégration citoyenne

Les participant-e-s sont invité-e-s à communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence, partager les éléments de l'« Espace culturel convergent » mis en lumière et remplir leurs Fiches « L'Espace culturel convergent » « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur celles-ci.

Avec le groupe, la formatrice ou le formateur complète le schéma sur « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » apposé sur un mur.